

# Carte de pointage - Hydro Ottawa Limited

7/14/2023

Résultats sur le rendement	Catégories de rendement	Mesures	2018	2019	2020	2021	2022	Tendance	Objectif	
									Industrie	Distributeur
<b>Approche vis-à-vis de la clientèle</b>  Les services sont fournis de manière à tenir compte des préférences des clients.	<b>Qualité du service</b>	Nouveaux services destinés aux consommateurs résidentiels ou aux petites entreprises branchés en temps voulu	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		90,00%	
		Date et heure de rendez-vous respectées	99,65%	99,59%	99,56%	98,86%	99,43%		90,00%	
		Réponse en temps voulu aux appels téléphoniques	88,74%	86,15%	74,60%	83,14%	76,81%		65,00%	
	<b>Satisfaction de la clientèle</b>	Résolution dès la première communication	85,52%	89,32%	89,88	89,04%	86,03%			
		Exactitude de la facturation	99,89%	99,90%	99,88%	99,88%	99,84%		98,00%	
		Résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle	93,00%	94,00%	95,00	95,00%	93,00%			
<b>Efficacité opérationnelle</b>  Une amélioration continue de la productivité et de l'indice rendement-coûts est atteinte. Le distributeur respecte les objectifs du réseau en matière de fiabilité et de qualité.	<b>Sécurité</b>	Niveau de sensibilisation du public	70,00%	72,00%	72,00%	72,00%	72,00%			
		Niveau de conformité avec le Règlement de l'Ontario 22/04 <sup>1</sup>	C	C	C	C	C			C
		Indice des incidents Nombre d'incidents liés au grand public électriques graves	0	0	1	0	1			0
	<b>Fiabilité du réseau</b>	Taux par 10, 100 ou 1 000 km de ligne de transport	0,000	0,000	0,171	0,000	0,167			0,049
		Nombre d'heures moyen où le client est privé d'électricité <sup>2</sup>	0,85	0,77	0,83	0,83	1,02			0,91
	<b>Gestion de l'actif</b>	Nombre moyen d'occurrences où le client est privé d'électricité <sup>2</sup>	0,78	0,75	0,72	0,62	0,69			0,74
		Avancement de la mise en œuvre du plan du réseau de distribution	113,00%	84,69%	89,00	92,00%	90,00%			
	<b>Contrôle des coûts</b>	Évaluation de l'efficacité	4	4	4	4	4			
		Coût total par client <sup>3</sup>	701\$	733\$	714\$	719\$	811\$			
		Coût total par kilomètre de ligne de transport <sup>3</sup>	40 766\$	42 694\$	41 819\$	42 365\$	46 747\$			
<b>Réactivité aux politiques publiques.</b> Le distributeur remplit ses obligations imposées par le gouvernement (p. ex. les exigences légales et réglementaires imposées à la Commission et venant s'ajouter	<b>Branchement à des installations de production d'énergie renouvelable</b>	Réalisation en temps voulu des études d'impact du branchement aux installations de production d'énergie renouvelable <sup>4</sup>	100,00%	87,50%	100,00%	100,00%				
		Branchement en temps voulu de nouvelles installations de production de petite taille intégrées	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		90,00%	
<b>Rendement financier</b>  La viabilité financière est entretenue et les économies générées par l'efficacité opérationnelle peuvent être maintenues.	<b>Ratios financiers</b>	Liquidités : ratio de liquidité générale (actif à court terme/passif à court terme)	0,80	1,14	0,81	1,00	0,90			
		Levier financier : montant total de la dette (incluant endettement à court terme et à long terme)/capitaux propres	1,86	1,90	1,98	1,92	1,99			
		Rentabilité : taux de rendement des capitaux propres réglementé	Présumé (inclus dans les tarifs)	9,19%	8,98%	8,98%	8,34%	8,34%		
			Atteint	9,14%	8,82%	7,24%	8,49%	6,94%		

1. Évaluation de la conformité avec le Règlement de l'Ontario 22/04 : conforme (C), besoin d'amélioration (BA) ou non conforme (NC).

2. Une flèche ascendante indique une fiabilité décroissante alors qu'une flèche descendante indique une fiabilité croissante.

3. Une analyse comparative établit le coût total à partir des renseignements fournis par le distributeur.

4. La valeur indiquée pour 2021 correspond aux données du premier trimestre, car l'exigence visant le dépôt a été supprimée des exigences relatives aux déclarations et à la tenue des registres.

**Légende:**

**Tendance sur 5 ans**

vers le haut vers le bas stable

**Année actuelle**

objectif atteint objectif non-atteint

# Discussion et analyse de gestion de la carte de pointage 2022

## (« DAG de la carte de pointage 2022 »)

Le lien ci-dessous donne accès à un document intitulé « Carte de pointage — Description des mesures du rendement ». Celui-ci présente les définitions techniques, des descriptions en langage clair et le mode de comparaison des mesures pour chacune des mesures de la carte de pointage dans la DAG de la carte de pointage 2022 :

<http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/ Documents/scorecard/Scorecard Performance Measure Descriptions fr.pdf>

### DAG de la carte de pointage – Vue d'ensemble

En 2012, la CEO a adopté sa présente approche de réglementation fondée sur le rendement en élaborant ce qu'on appelle le Cadre de réglementation renouvelé (CRR). Le CRR est conçu pour répondre à plusieurs objectifs clés : privilégier une approche plus centrée sur les clients relativement à la réglementation des distributeurs d'électricité; mieux arrimer les intérêts des clients à ceux des distributeurs d'électricité; faciliter l'atteinte de résultats de rendement précis par les distributeurs; et mettre davantage l'accent sur la prestation de services à la hauteur des sommes investies. Une des pierres angulaires du CRR est une série de résultats qui servent à évaluer les distributeurs d'électricité sur le plan de leur capacité générale à produire un rendement qui est apprécié par la clientèle. Les catégories de résultats sur le rendement du CRR sont les suivantes : approche vis-à-vis de la clientèle, efficacité opérationnelle, réactivité aux politiques publiques et rendement financier. La présente carte de pointage se veut un mécanisme clé qui facilite, pour la CEO, le suivi du rendement et le classement comparatif des distributeurs; en fin de compte, elle permet également à la CEO d'arrimer les besoins du secteur de l'électricité – pour que celui-ci soit durable et financièrement viable – aux attentes des clients, qui souhaitent bénéficier d'un service fiable à un prix raisonnable.

Depuis l'entrée en vigueur du CRR, Hydro Ottawa s'efforce d'intégrer les principes du CRR à tous les volets de ses activités, de mettre en œuvre ses plans stratégiques et ses programmes d'investissements en immobilisations dans le respect des objectifs du CRR et d'arrimer continuellement ses propres intérêts à ceux de ses clients. Plus particulièrement, Hydro Ottawa souhaite souligner l'arrimage fondamental entre les catégories de résultats de rendement du CRR et les grands secteurs de priorité de sa propre stratégie d'affaires. La vision d'Hydro Ottawa est d'incarner le rôle de conseiller énergétique de confiance auprès de ses clients et d'être un partenaire de premier plan dans un avenir énergétique intelligent. Pour concrétiser cette vision, Hydro Ottawa a articulé sa stratégie d'affaires autour des quatre objectifs stratégiques et secteurs de rendement suivants :

- **Expérience client à valeur ajoutée** : nous offrirons une expérience client à valeur ajoutée en fournissant des services fiables, novateurs et adaptés aux besoins, le tout à des prix compétitifs.
- **Efficacité organisationnelle** : nous atteindrons l'excellence en matière de rendement en favorisant une culture de l'innovation et de l'amélioration continue.
- **Solidité financière** : nous créerons une croissance durable pour notre entreprise et nos revenus en améliorant la productivité et en recherchant des occasions de croissance qui tirent parti de nos forces – nos capacités fondamentales, nos actifs et nos effectifs.
- **Responsabilité sociale** : nous contribuerons au bien-être de la collectivité en nous comportant en tout temps comme une entreprise citoyenne responsable et engagée.

De tous ces objectifs, celui qui soutient le plus la stratégie d'affaires d'Hydro Ottawa demeure l'expérience client à valeur ajoutée. À cet égard, l'entreprise s'efforce le plus possible de placer le client au cœur de chacune de ses activités.

## Qualité du service

- **Nouveaux services destinés aux consommateurs résidentiels ou aux petites entreprises branchés en temps voulu**

La section 7.2 du Code des réseaux de distribution stipule que le raccordement en réponse à une nouvelle demande de service en basse tension (< 750 volts) doit être effectué en cinq jours ouvrables ou moins, à partir de la journée à laquelle toutes les conditions de service applicables sont satisfaites, ou à une date ultérieure selon l'entente intervenue entre le client et le distributeur. Cette exigence de qualité du service doit être respectée à au moins 90 % du temps sur une base annuelle. En 2022, Hydro Ottawa a raccordé 5 155 nouveaux clients résidentiels et petites entreprises, et 100 % de ces raccordements ont été effectués à l'intérieur du délai de cinq jours ou selon un échéancier convenu avec les clients.

- **Date et heure de rendez-vous respectées**

La section 7.4 du Code des réseaux de distribution prévoit que lorsqu'un rendez-vous est fixé et qu'il nécessite la présence du client, le distributeur doit offrir un rendez-vous durant les heures d'ouverture habituelles avec une plage horaire ne dépassant pas quatre heures. Le distributeur doit alors se présenter à ce rendez-vous à l'intérieur de la plage horaire fixée. Cette exigence de qualité du service doit être respectée à au moins 90 % du temps sur une base annuelle. En 2022, Hydro Ottawa a fixé 9 717 rendez-vous avec ses clients afin de réaliser des mises à niveau, des vérifications de compteurs et des configurations de service, ce qui représente une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. Hydro Ottawa a respecté 99,43 % de ses rendez-vous à l'heure prévue, ce qui surpasse considérablement l'objectif de 90 % fixé par la CEO.

Le non-respect de certains rendez-vous est principalement attribuable à des situations d'urgence ou à des conditions climatiques défavorables, qui obligent à réaffecter les effectifs nécessaires aux opérations de rétablissement du service d'électricité.

- **Réponse en temps voulu aux appels téléphoniques**

La section 7.6 du Code des réseaux de distribution stipule que les appels entrants au numéro de téléphone du centre d'appels du distributeur doivent être répondus en 30 secondes ou moins. Cette exigence de qualité du service doit être respectée à au moins 65 % du temps sur une base annuelle. En 2022, les représentants du centre de contact avec la clientèle d'Hydro Ottawa ont reçu 201 706 appels des clients. Sur ce nombre, ils ont répondu à 76,81 % des appels en 30 secondes ou moins. Ce résultat surpasse l'objectif de l'industrie, établi à 65 %. Parmi les facteurs qui ont influencé le service relativement à la réponse en temps voulu aux appels téléphoniques en 2022, on dénombre les conditions difficiles du marché des centres d'appels combinées à une augmentation du nombre d'appels comparativement à l'année précédente – hausse de 8,1 % par rapport à 2021 – à laquelle le dérêcho de mai 2022 a fortement contribué.

## Satisfaction de la clientèle

- **Résolution dès la première communication**

La résolution dès la première communication a diminué, passant de 89,04 % en 2021 à 86,03 % en 2022. Cependant, ce résultat est demeuré supérieur à l'objectif de 85 %. Les conditions difficiles du marché des centres d'appels en 2022 ont contribué à des lacunes en matière de connaissance et de maîtrise des procédures. De plus, il y a eu une hausse considérable des demandes en lien avec la tempête de vent (dérêcho) de mai 2022, qui n'ont pas toutes pu être résolues dès la première communication. Cette statistique est fondée sur les résultats téléphoniques seulement. Les clients qui contactent Hydro Ottawa par téléphone sont choisis au hasard tout au long de l'année et invités à répondre à un sondage de satisfaction de la clientèle. En 2022, 2 849 clients ont répondu au sondage, et 2 451 ont indiqué que leur problème avait été réglé.

- **Exactitude de la facturation**

Tel qu'énoncé dans la section 7.1 du Code des réseaux de distribution de la CEO, une facture est considérée exacte si elle contient les bons renseignements sur le client, des lectures de compteur précises et des renseignements tarifaires exacts. Le résultat de 2022 sur le plan de l'exactitude la facturation a diminué légèrement, s'établissant à 99,84 %. Hydro Ottawa s'évertue à produire des factures exactes pour ses clients et surpasse continuellement l'objectif de l'industrie, fixé à 98 %.

- **Résultat du sondage sur la satisfaction de la clientèle**

Depuis plus de 20 ans, Hydro Ottawa utilise les services d'un fournisseur indépendant pour mener des sondages de satisfaction de la clientèle. Ces sondages procurent de l'information qui alimente l'analyse et la planification visant à apporter des améliorations au service à la clientèle et aux produits offerts au sein d'Hydro Ottawa. Les questions de ces sondages couvrent une grande diversité de sujets pertinents, notamment la satisfaction générale à l'égard d'Hydro Ottawa, la fiabilité, le service à la clientèle, les pannes de courant, la facturation, le coût de l'électricité et l'image de l'entreprise. Hydro Ottawa utilise ces renseignements pour approfondir sa compréhension des besoins et attentes des clients, et pour orienter avec plus de précision ses activités de relations avec la clientèle. Les sondages de satisfaction de la clientèle aident également à déterminer les moyens les plus efficaces de communiquer avec les clients.

Les réponses à ces sondages sont intégrées au processus de planification d'Hydro Ottawa et, en bout de ligne, constituent la base de plans qui visent à répondre aux besoins des clients et à améliorer les services. Un rapport final des résultats des sondages confirme les degrés de satisfaction de la clientèle et détermine les secteurs pouvant être améliorés.

En 2022, le degré de satisfaction de la clientèle d'Hydro Ottawa est demeuré fort positif compte tenu du résultat de 93 %, comparativement à la moyenne provinciale de 90 %.

Hydro Ottawa continuera à prioriser les préférences de ses clients en offrant des canaux de communication supplémentaires, des options de libre-service améliorées ainsi qu'un site Web et des plateformes en ligne bonifiés.

## Sécurité

- **Sécurité publique**

- **Composante A – Niveau de sensibilisation du public**

Hydro Ottawa estime qu'il est prioritaire d'aider les clients à comprendre l'importance de se protéger et d'utiliser l'électricité de façon avisée. L'entreprise s'efforce constamment de sensibiliser davantage le public à la sécurité électrique à l'aide de trois canaux principaux : le site Web d'Hydro Ottawa et des outils de réseaux sociaux connexes, un programme d'éducation bien établi à l'intention des jeunes ainsi que des campagnes de sensibilisation portant sur les dangers de l'électricité, notamment la promotion et le soutien, chaque année, du mois « Creusez sans danger » de l'Ontario Regional Common Ground Alliance (ORCGA), du mois de la sécurité près des lignes électriques de l'Office de la sécurité des installations électriques (OSIE) et de la campagne de sensibilisation à la sécurité durant les Fêtes de l'OSIE. Le site Web d'Hydro Ottawa présente au public des renseignements sur la sécurité électrique en lien avec divers sujets, notamment la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, la sécurité relative à l'élagage d'arbres et la sécurité en situations d'urgence. Le site présente également des conseils de sécurité à l'intention des élèves. Hydro Ottawa dispose également de rigoureuses normes de dégagement sécuritaire en ce qui concerne les installations

de télécommunication, les structures permanentes (bâtiments), les poteaux de services publics adjacents et la fixation de panneaux de signalisation ainsi que des normes de dégagement en hauteur pour le train léger sur rail. Ces normes sont conçues pour assurer la protection des opérateurs et des entrepreneurs indépendants ainsi que celle de la population. En outre, ces normes sont régulièrement communiquées aux principales parties prenantes, dont le service d'émission des permis de construction de la Ville d'Ottawa, d'autres services publics et des entrepreneurs. Une fois par année, des rappels de sensibilisation à la sécurité près des installations électriques sont transmis à l'Association de la construction d'Ottawa et à l'Association des camionneurs de la grande région d'Ottawa. Hydro Ottawa publie également des conseils et des directives à l'intention de la population via son site Web, en précisant les dégagements requis par rapport aux infrastructures souterraines et aériennes au moment de planter un arbre et d'installer une piscine. En 2022, les partenaires en sécurité d'Hydro Ottawa ont aussi visité 31 chantiers afin de rencontrer des entrepreneurs indépendants et discuter des limites sécuritaires à respecter à proximité des lignes électriques aériennes. Ces visites de chantiers effectuées par des tiers sont menées de façon proactive lorsque des travaux sont en cours de réalisation près des lignes aériennes; elles visent à informer les entrepreneurs, les superviseurs et les travailleurs des critères fondamentaux en matière de distances sécuritaires à respecter.

Hydro Ottawa a demandé à une firme de recherche de mener son sondage 2021 de carte de pointage sur la sensibilisation du public à l'égard de la sécurité électrique, et ce, entre le 3 mars et le 12 mars 2022. Le sondage en ligne a permis d'obtenir les réponses d'un échantillon représentatif composé de 432 résidents d'Ottawa, âgés de 18 ans ou plus et résidant sur le territoire de service d'Hydro Ottawa. Les réponses aux six principales questions de l'enquête ont permis d'établir un indice de 72 % de sensibilisation à la sécurité électrique pour l'année 2021, ce qui est identique à l'indice obtenu à l'issue du sondage de 2019. Les résultats de ce sondage orientent le contenu des messages diffusés par Hydro Ottawa et des programmes qu'elle met de l'avant.

- **Composante B – Niveau de conformité au Règlement de l'Ontario 22/04**

En 2022, Hydro Ottawa a de nouveau démontré la constance de sa conformité au Règlement de l'Ontario 22/04 (Sécurité de la distribution d'électricité), et ce, grâce à sa réussite des éléments ci-après et à sa réaction aux résultats : inspections de diligence raisonnable; préoccupation envers la sécurité du public; enquêtes de conformité; et vérifications annuelles menées par l'Office de la sécurité des installations électriques (OSIE). Le Règlement de l'Ontario 22/04 établit une norme relativement au rendement de la sécurité qui touche les exigences de sécurité électrique pour la conception, la construction et l'entretien des réseaux de distribution d'électricité dont sont propriétaires les distributeurs qui détiennent un permis. Le taux de réussite constant d'Hydro Ottawa au terme de ces vérifications de conformité et activités connexes s'explique par son engagement marqué à l'égard de la sécurité des employés et du public ainsi que par son respect des procédures et des politiques internes.

- **Composante C – Indice des incidents électriques graves**

En vertu du Règlement 22/04, Hydro Ottawa doit signaler à l'OSIE tous les incidents électriques graves dont elle apprend l'existence. Selon le Règlement, un « incident électrique grave » signifie a) tout contact avec l'électricité ayant causé la mort d'une personne ou des blessures graves; b) tout contact par inadvertance avec tout élément d'un réseau de distribution fonctionnant à 750 volts ou davantage ayant causé ou ayant le potentiel de causer la mort d'une personne ou des blessures graves; ou c) tout incendie ou explosion dans toute partie d'un réseau de distribution fonctionnant à 750 volts ou davantage ayant causé ou ayant le potentiel de causer la mort d'une personne ou des blessures graves, à l'exception d'une explosion ou d'un incendie causé par la foudre. Pour l'année 2022, Hydro Ottawa a signalé à l'OSIE 32 incidents électriques touchant le grand public, lesquels impliquaient un contact avec l'infrastructure aérienne ou souterraine d'Hydro Ottawa. Les 32 incidents étaient attribuables à la même cause : des entrepreneurs et des propriétaires résidentiels étant entrés en contact avec les lignes électriques aériennes ou souterraines avec de l'équipement ou des matériaux. Un des 32 incidents a été jugé comme étant un incident électrique grave. En conséquence, pour la mesure de la carte de pointage 2022 relativement à la sécurité du public, établie par l'OSIE, Hydro Ottawa n'a pas atteint l'objectif « Aucun incident lié au grand public » puisqu'elle a signalé un incident électrique grave touchant le public. L'entreprise a donc dépassé l'indice d'incidents électriques graves, fixé par l'industrie à 0,024 par 1 000 km de lignes, avec un résultat de 0,167. D'un point de vue historique, le nombre d'incidents électriques graves impliquant le grand public dans la ville d'Ottawa est très faible, notamment grâce aux initiatives de sensibilisation et d'éducation d'Hydro Ottawa décrites sous la composante A ci-dessus. Le nombre d'incidents devrait continuer de demeurer très bas.

## Fiabilité du réseau

En 2022, le rendement de fiabilité d'Hydro Ottawa a surpassé la norme de la CEO en matière de fiabilité en ce qui concerne la fréquence moyenne d'interruption (indice SAIFI). Hydro Ottawa évalue continuellement la fiabilité de l'approvisionnement de son réseau de distribution. Lorsqu'elle décèle des failles, elle procède à une analyse appropriée de la situation et prend les mesures requises pour corriger les faiblesses et améliorer le rendement. La fiabilité du réseau fait partie intégrante de tous les travaux qui sont entrepris dans le cadre de la planification du réseau et des processus de gestion des infrastructures.

L'indice SAIDI d'Hydro Ottawa pour 2022 s'établit à 1,02, ce qui est supérieur à l'objectif annuel de la CEO, fixé à 0,91. Hydro Ottawa a essuyé deux graves tempêtes en 2022, dont le dérécho de mai 2022 qui a entraîné de vastes répercussions sur le réseau longtemps après l'événement comme tel. À la suite de cette tempête, un examen général du réseau a été réalisé en août et en septembre 2022, donnant lieu à environ 40 lots de travaux, créés dans le but de régler les principaux enjeux de fiabilité. Parmi ces lots de travaux, mentionnons : coordination des fusibles, patrouilles des câbles d'alimentation, secteurs d'élagage, reconfiguration des câbles d'alimentation, etc. Ces lots continueront d'être exécutés en 2023 en vertu du programme d'amélioration des câbles qui démontrent le pire rendement.

L'objectif d'Hydro Ottawa consiste à maintenir ou à améliorer d'une année à l'autre ses indicateurs de rendement en matière de fiabilité du réseau. À cette fin, les pratiques de gestion des actifs d'Hydro Ottawa sont essentielles pour gérer les répercussions des actifs sur la fiabilité en veillant à ce que le renouvellement des infrastructures se fasse à un rythme adapté aux besoins. De plus, Hydro Ottawa continue de cerner des améliorations possibles, notamment en évaluant et en mettant en œuvre de nouveaux modes de fonctionnement pour accroître la résilience du réseau et en investissant dans les technologies de réseau, qui réduisent les délais de rétablissement du service lorsque des pannes surviennent.

- **Nombre d'heures moyen où le client est privé d'électricité**

En 2022, le nombre d'heures moyen où le client a été privé d'électricité (c'est-à-dire l'indice de continuité, aussi appelé indice SAIDI) s'établit à 1,02 heure, ce qui est plus élevé que le résultat de 0,83 obtenu en 2021. L'indice SAIDI pour 2022 a également été supérieur à l'objectif annuel de la CEO, fixé à 0,91.

Au cours de l'année 2022, Hydro Ottawa a vécu trois événements majeurs qui ont eu des répercussions sur la fiabilité du réseau, particulièrement sur l'indice SAIDI : le dérécho du 21 mai; un arrêt d'approvisionnement d'Hydro One sur une ligne de transport de 115 kV le 18 juin; et une tempête hivernale le 23 décembre. Exception faite de ces événements, les principaux facteurs ayant contribué à l'indice SAIDI en 2022 sont les suivants : équipement défectueux, contacts avec les arbres et interférences extérieures.

- **Nombre moyen d'occurrences où le client est privé d'électricité**

En 2022, le nombre moyen d'occurrences où le client a été privé d'électricité (c'est-à-dire la fréquence moyenne d'interruption, aussi appelée indice SAIFI) s'établit à 0,69, ce qui est plus élevé que le résultat de 0,62 obtenu en 2021. L'indice SAIFI pour 2022 a toutefois été inférieur à l'objectif annuel de la CEO, fixé à 0,74.

Au cours de l'année 2022, Hydro Ottawa a vécu trois événements majeurs qui ont eu des répercussions sur la fiabilité du réseau : le dérécho du 21 mai; un arrêt d'approvisionnement d'Hydro One sur une ligne de transport de 115 kV le 18 juin; et une tempête hivernale le 23 décembre. Exception faite de ces événements, les principaux facteurs ayant contribué à l'indice SAIFI en 2022 sont les suivants : équipement défectueux, contacts avec les arbres et interférences extérieures

## Gestion de l'actif

- **Avancement de la mise en œuvre du plan du réseau de distribution**

L'avancement de la mise en œuvre du plan du réseau de distribution est une mesure de rendement dont Hydro Ottawa a commencé à faire état en 2013. À cette époque, il n'existait pas de méthodologie normalisée dans la province pour mesurer l'avancement. Le plan du réseau de distribution (PRD) d'Hydro Ottawa prévoit les dépenses en immobilisations qui sont requises au cours d'une



période de cinq ans pour entretenir et agrandir le réseau afin d'arriver à desservir les clients actuels et futurs. Le PRD décrit les processus de priorisation, les outils et les méthodes qui orientent le processus de planification des dépenses en immobilisations d'Hydro Ottawa. La mesure d'avancement de la mise en œuvre du PRD vise à évaluer l'efficacité d'Hydro Ottawa en matière de planification et de mise en œuvre du PRD.

Hydro Ottawa mesure l'avancement de la mise en œuvre de son PRD en tant qu'un ratio des dépenses en immobilisations totales réelles faites durant une année civile par rapport au montant total des dépenses en immobilisations prévues pour la même année civile, dans les catégories d'investissement Renouvellement du réseau et Entretien du réseau. Hydro Ottawa exclut de sa mesure les défaillances imprévues (Renouvellement d'urgence), l'Accès au réseau et les Investissements généraux dans les installations.

En 2022, Hydro Ottawa a effectué 90 % des dépenses prévues pour ses projets. Hydro Ottawa s'efforce de mettre en œuvre 100 % de son PRD annuel. En 2022, l'objectif n'a pas été atteint en raison du report de certains travaux planifiés, attribuable aux travaux urgents de réparation des pannes causées par les tempêtes ainsi qu'à la disponibilité de la main-d'œuvre et des matériaux.

## Contrôle des coûts

- **Évaluation de l'efficacité**

Les coûts totaux pour les compagnies locales de distribution d'électricité de l'Ontario sont évalués par Pacific Economics Group (PEG) LLC au nom de la CEO afin de produire un classement unique en matière d'efficacité. Les distributeurs d'électricité sont répartis en cinq groupes, déterminés en fonction de la valeur de la différence entre les coûts réels et prévus de chacun. En 2022, les résultats d'Hydro Ottawa ont classé l'entreprise dans le Groupe 4, qui est considéré comme « passable » et se définit comme ayant des coûts réels entre 10 % et 25 % au-dessus des coûts prévus, selon le modèle économétrique de PEG. Hydro Ottawa demeure déterminée à réaliser des économies en matière de productivité et intègre l'amélioration continue à toutes ses opérations. Dans le cadre de sa requête tarifaire approuvée pour les années 2021 à 2025, Hydro Ottawa a clairement fait état de ses réalisations et de ses plans d'avenir relativement à la productivité et à l'amélioration continue.

- **Coût total par client**

Le coût total par client est évalué par PEG LLC au nom de la CEO et correspond à ceci : la somme des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation, divisée par le nombre total de clients desservis par Hydro Ottawa. Le résultat de rendement pour 2022 est de 811 \$ par client, soit une hausse plutôt marquée par rapport au résultat de 2021. Cette augmentation est principalement attribuable au dérécho survenu en mai.

En mai 2022, Hydro Ottawa a vécu un dérêcho – événement météorologique sans précédent – sur l’ensemble de son territoire de service : il s’agit de la tempête la plus dévastatrice de l’histoire de l’entreprise. Des vents atteignant 190 kilomètres à l’heure ont renversé des pylônes de transport, endommagé plus de 500 poteaux d’hydro et abattu de nombreux kilomètres de lignes électriques. Plus de 1 000 pannes simultanées ont été dénombrées sur le territoire de service d’Hydro Ottawa, lesquelles ont privé de courant plus de 50 % des clients de l’entreprise.

Ce dérêcho, qui a marqué l’année 2022, a occasionné des coûts imprévus de 24 M\$ pour Hydro Ottawa. Cette tempête est d’ailleurs la sixième catastrophe naturelle la plus coûteuse de l’histoire du Canada. Pour illustrer, c’est l’équivalent de quatre années de remplacements d’urgence d’infrastructures qui ont été réalisés dans le réseau de distribution d’Hydro Ottawa au cours d’une période de deux semaines.

Outre cet événement météo extrême, la mise en œuvre de programmes provinciaux destinés aux consommateurs, des investissements dans de nouvelles technologies informatiques ainsi que le renouvellement et la croissance du réseau de distribution comptent parmi les facteurs qui ont contribué à la hausse des coûts d’exploitation et d’immobilisations. Néanmoins, Hydro Ottawa continue de se concentrer sur l’amélioration de sa productivité, sur les projets qui visent à réduire les coûts et sur son orientation stratégique générale pour fournir un service fiable dans le cadre d’un mode de fonctionnement efficace, le tout pour maintenir la compétitivité de ses tarifs.

- **Coût total par kilomètre de ligne**

Le coût total par kilomètre de ligne de transport est évalué par PEG LLC au nom de la CEO et correspond à ceci : la somme des dépenses en immobilisations et des frais d’exploitation, divisée par le nombre total de kilomètres de lignes qu’Hydro Ottawa exploite sur son territoire pour desservir ses clients. Pour l’année 2022, le coût total par kilomètre de ligne d’Hydro Ottawa s’établit à 46 747 \$, soit une hausse plutôt marquée par rapport au résultat de 2021. Cette mesure, telle que calculée par PEG, ne tient pas compte des particularités uniques du territoire desservi par Hydro Ottawa, notamment sa vaste étendue. En effet, ce grand territoire englobe une région diversifiée sur le plan géographique dont la population est très dispersée, à la fois dans des zones urbaines et rurales.

Comme mentionné ci-haut, le dérêcho qu’a affronté Hydro Ottawa en mai 2022 est responsable d’une hausse considérable des coûts imprévus.

## **Branchement à des installations de production d’énergie renouvelable**

- **Réalisation en temps voulu des études d'impact du branchement aux installations de production d'énergie renouvelable**  
Les distributeurs d'électricité doivent réaliser des évaluations de l'impact du raccordement (EIR) pour les grandes installations de production (projets de plus de 10 kW) à l'intérieur de l'échéancier fixé par la CEO. Une EIR consiste en une évaluation du branchement d'une installation de production. Actuellement, un devis détaillé des coûts et une offre de raccordement sont fournis à l'intérieur de l'échéancier prescrit lors de l'étape de réalisation du projet. L'échéancier des EIR varie entre 60 et 90 jours (plus 15 jours supplémentaires si le producteur participe au processus d'évaluation), selon certaines variables comme la taille du projet ou la nécessité d'agrandir ou de renforcer le réseau.

En 2022, Hydro Ottawa a réalisé 8 EIR totalisant 4 372 kW, toutes terminées à l'intérieur de l'échéancier prévu. Hydro Ottawa réalise tout le travail lié aux EIR à l'interne et réévalue régulièrement ses procédés dans une perspective d'amélioration continue pour mieux servir ses clients.

- **Branchement en temps voulu de nouvelles installations de production de petite taille intégrées**  
En 2022, Hydro Ottawa a raccordé 97 nouvelles installations de production de petite taille (projets de 10 kW ou moins), toutes (100 %) à l'intérieur de l'échéancier prescrit de cinq jours ouvrables. Le degré de rendement minimum acceptable pour cette mesure est de 90 % du volume de raccordement. Hydro Ottawa a travaillé en étroite collaboration avec ses clients et leurs entrepreneurs pour déceler rapidement tout problème potentiel, le régler et ainsi s'assurer que les projets soient réalisés à l'intérieur de l'échéancier prescrit.

## Ratios financiers

- **Liquidité : ratio de liquidité générale (actif à court terme/passif à court terme)**  
Le ratio de liquidité d'Hydro Ottawa a diminué, passant de 1,00 en 2021 à 0,90 en 2022. Ce résultat signifie que pour chaque dollar de passif au cours de l'année, l'entreprise disposait de 0,90 \$ pour assumer ses obligations. Cette liquidité réduite pour l'année 2022 est attribuable à une augmentation des sommes puisées par Hydro Ottawa dans ses facilités de crédit pour aider à financer les travaux de réparation des dommages causés par le dérécho qui s'est abattu sur la ville d'Ottawa en mai 2022. Cette tempête est la plus dévastatrice de l'histoire d'Hydro Ottawa.
- **Levier financier : montant total de la dette (incluant endettement à court terme et à long terme)/capitaux propres**  
La CEO utilise une structure de capital présumée de 60 % d'endettement et de 40 % de capitaux propres pour les distributeurs d'électricité lorsqu'elle établit les tarifs (ratio endettement/capitaux propres de 1,5 [60/40]). Un ratio endettement/capitaux propres supérieur à 1,5 indique qu'un distributeur est plus fortement endetté que la structure de capital présumée. En 2022, le ratio

endettement/capitaux propres d'Hydro Ottawa a été de 1,99. Hydro Ottawa cherche à maintenir sa santé financière et la viabilité de ses actifs conformes aux normes de rendement établies par la CEO, et ce, dans l'intérêt de ses clients. Au cours des huit dernières années, Hydro Ottawa a accusé un ratio endettement/capitaux propres plus élevé qui s'explique par son important programme de dépenses en immobilisations, nécessaires pour remplacer les infrastructures vieillissantes de son réseau de distribution. Bien qu'Hydro Ottawa ait un niveau d'endettement plus élevé par rapport à la structure de capital présumée, l'entreprise parvient à gérer le coût de ses emprunts par l'émission d'une dette à long terme.

- **Rentabilité : taux de rendement des capitaux propres réglementé – présumé (inclus dans les tarifs)**

Les tarifs de distribution actuels d'Hydro Ottawa ont été approuvés par la CEO selon la prévision que l'entreprise atteindra un taux de rendement des capitaux propres réglementé (présumé) de 8,34 %. Si, dans les faits, le rendement diffère de plus ou moins 3 % de cette prévision, un examen réglementaire de la structure de revenus et de coûts d'Hydro Ottawa pourrait être réalisé par la CEO.

- **Rentabilité : taux de rendement des capitaux propres réglementé – atteint**

En 2022, Hydro Ottawa a atteint un taux de rendement des capitaux propres réglementé de 6,94 %, ce qui est 1,40 % au-dessous du rendement présumé, mais à l'intérieur de la marge de plus ou moins 3 % permise par la CEO. Cette diminution du taux de rendement des capitaux propres est attribuable à l'impact financier du dérécho qui a frappé la ville d'Ottawa le 21 mai 2022. Cette tempête est la plus dévastatrice de l'histoire d'Hydro Ottawa.

## Remarque aux lecteurs de la DAG de la carte de pointage 2022

Les renseignements fournis par les distributeurs relativement à leur rendement futur (ou ce qui peut être interprété comme étant de l'information de nature prospective) pourraient être soumis à différents risques, incertitudes et autres facteurs pouvant faire en sorte que les événements, conditions ou résultats diffèrent en réalité des résultats passés ou des résultats envisagés par le distributeur en ce qui concerne son rendement futur. Parmi les facteurs qui peuvent causer de telles différences : modifications apportées à la législation ou à la réglementation, conditions des marchés financiers, conditions économiques en général et conditions météorologiques. Pour ces raisons, les renseignements relatifs au rendement futur sont au meilleur jugement des gestionnaires à la date de publication de la carte de pointage et pourraient être sensiblement différents dans l'avenir.